



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-113757>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-113757

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Marseille

Type de Numéro national d'identification : SIREN

N° National d'identification : 211300553

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ville de Marseille

Adresse mail du contact : Guichet-dmp@marseille.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Art 4.1 du Règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Art 4.1 du Règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Art 4.1 du Règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/11/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants: 1°) Valeur technique de l'offre 60 points (la mise en oeuvre des sous critères de notation est détaillé à l'article 6.2 du RC) 2°) Prix de l'offre 40 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Intitulé de la consultation : Travaux de restauration de la Bastide Magalone, 245 Bd Michelet 13009 Marseille ,Relance du Lot 6 VRD Réseaux.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212314

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de restauration de la Bastide Magalone, 245 Bd Michelet 13009 Marseille ,Relance du Lot 6 VRD Réseaux

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Marseille

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Cette visite aura lieu 15 jours après la parution de la présente consultation. 2 dates de visites seront proposées Les modalités d'organisation de la visite sont fixées à l'article 4.3 du RC

Autres informations complémentaires : Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, la Ville de Marseille a décidé de faire application des dispositions des articles L2111-3 et L2112-2 du Code de la commande publique, en incluant dans le cahier des charges de ce contrat une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Cette clause est applicable au marché conformément au présent Cahier des Clauses Administratives Particulières. Le nombre d'heures d'insertion à réaliser dans l'exécution de la prestation est le suivant : - pour la relance du lot n°06 - intitulé VRD Réseaux : 140 heures. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Téléphone : 04 91 13 48 13 La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du marché. Les candidats évincés peuvent également, une fois le marché signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du marché peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Greffe du Tribunal Administratif de Marseille 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Téléphone : 04 91 13 48 13 greffe.ta-marseille@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2024